

ASPRES SUR BUECH

Département des HAUTES-ALPES

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE

24 SEP. 2008

Bureau du Courrier N° 2

SEANCE DU 12/09/2008

**En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12 + 2**

L'an deux mil huit et le douze septembre 2008, le Conseil Municipal de la commune d'Aspres sur Buëch, convoqué le 3 septembre 2008 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOIVIN, Maire.

Présents : Mmes DELORME Christine, MOUTON Françoise, PINET Françoise, PIERROT Céline, MM. CORNIOU Jean-Claude, GIMENEZ Sébastien, LOMBARD Yannick MENUT Jean-Pierre, RICHIARDONE Robert, ROUX Eric, TOURTET Gilles,

Absent : Mr RICCA Jean-Claude

Absents représentés : Mme HARDON Jacqueline, M. SIMION Sébastien.

Secrétaire de séance : M. CORNIOU Jean-Claude

N° 70

Objet : Révision des prix 2009

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE de fixer les prix suivants :

- Affouage.....	22 €
- Concession cimetièrè cinquantenaire...	915 €
- Dépositaire.....	155 €
- Columbarium concession quinzenaire..	300 €

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**LE MAIRE
Jean-Pierre BOIVIN**